

DEMANDE D'AUTORISATION D'AFFICHAGE

Identité du demandeur :
Adresse:
☎ :
Agissant pour le compte de l'association ou organisme :
Manifestation envisagée : Date :
Lieu de manifestation :
Гуре d'affichage envisagé : Nombre : Dimensions :
Lieu(x)d'implantation:
 → L'affichage n'est autorisé dans la commune que dans les deux semaines précédant la manifestation. → Le demandeur s'engage à retirer toute la publicité implantée dans les 24 heures suivant le terme
de la manifestation.
→ Cette demande n'a pas valeur d'autorisation; l'affichage ne se fera qu'à réception d'une réponse positive de la part de la collectivité.
→ Les dispositions figurant sur cette demande seront strictement respectées.
Fait le à
Signature :
Avis de la mairie (cadre réservé à l'administration)
□ Favorable
□ Défavorable
Motif(s) invoqué(s) :

N.B.: La présente demande doit être déposée en mairie 4 semaines minimum avant la date de la manifestation.